



Information

ANPERE  + de vie
association d'assurés dans l'assurance-vie

La Commune de Masclat se mobilise pour votre mutuelle groupée

AXA propose aux habitants de la commune de Masclat, d'étudier des solutions négociées en complémentaire santé et en prévoyance. Des garanties à la carte, à tarif préférentiel...

Jusqu'à - 30% de réduction à vie* !

Une réunion publique d'information ouverte à tous, suivie d'un moment convivial avec apéritif dinatoire se tiendra le :

**Lundi 4 mars 2019
Salle du Conseil Municipal à 18h15.**

Pour des raisons d'intendance merci de confirmer votre présence auprès de :

Alexis Cler
alexis.cler@axa.fr
Tél. 06 73 38 14 77

David Gornay
david.gornay@axa.fr
Tél. 06 63 45 24 90